

« LA SEULE VRAIE POLITIQUE EST LA POLITIQUE DU VRAI » - BEN BARKA

A propos du nouveau gouvernement

Le nouveau premier ministre M. Youssoufi a été désigné le 4 février dernier. Le lendemain, paraissait au journal officiel N° 4558 un décret concernant l'organisation et les prérogatives du ministère de l'intérieur... Mis à part l'aménagement du territoire, ce ministère de l'intérieur tentaculaire garde toutes ses prérogatives. Comme le stipule le décret, Il maintient officiellement sa « tutelle » sur les communes élues... Doté d'une quirielle de « directions » allant de la sécurité publique et des renseignements jusqu'aux affaires économiques en passant par l'urbanisme, les questions politiques, l'organisation des élections, les affaires des gouverneurs, la formation des cadres... il constitue un véritable gouvernement dans le gouvernement.

**Un
ministère
de
l'intérieur
tentaculaire**

Rappelons que « l'alternance » avait officiellement échoué en 1993 car aussi bien l'USFP que le parti de l'Istiqlal avaient refusé de siéger dans le gouvernement au côté du même ministre de l'intérieur ; ce dernier étant l'ordonnateur de la répression contre les démocrates depuis plus de 20 ans, et l'exécutant zélé de la falsification des élections. De son côté, le régime avait estimé que l'inamovible ministre de l'intérieur faisait partie des « valeurs sacrées » ⁽¹⁾.

Le maintien du ministre de l'intérieur avec ses larges prérogatives a donc été accepté par le premier secrétaire de l'USFP. Après sa nomination en tant que premier ministre, plus d'un mois s'est écoulé avant la nomination du nouveau gouvernement. Tractations et marchandages entre partis et à l'intérieur de ces derniers ont pris le pas sur l'annonce rapide et enthousiaste du « changement »..

Dans les pays démocratiques, le délai entre les élections parlementaires et la désignation du gouvernement ne peut être aussi long. En effet l'exécutif est issu des urnes selon la volonté des électeurs. La logique démocratique veut que le premier ministre appartenant à la majorité élue selon un programme, forme naturellement son gouvernement.

**Pouvoir
absolu et
gouvernement
amalgame**

Au Maroc, la légitimité ne peut être issue des urnes comme se plaît à le répéter l'un des journaux de propagande semi-officiel.. Elle est détenue par le pouvoir absolu selon une constitution votée à plus de 99%. C'est lui qui coopte le premier ministre selon sa volonté et ses intérêts. Dans la conjoncture actuelle, le régime a choisi de téléguidé et de façonner une « alternance » qui sert son image de marque, principalement à l'extérieur. Les lenteurs et tractations pour former le gouvernement ainsi que son caractère hétéroclite reflètent cette réalité en plus de celle d'un scrutin largement entaché de fraude et de truquage.(suite page 5).

⁽¹⁾ Communiqué du cabinet royal suite à l'échec de « l'alternance » négociée en 1993 avec M.El Yazghi 2^{ème} secrétaire de l'USFP et de M.Boucetta secrétaire général du parti de l'Istiqlal.

LA DEMOCRATIE MEURTRIE...

Au nom de la démocratie, les élections parlementaires qui ont eu lieu au Maroc ont été largement truquées : fraude, fabrication de résultats prédéterminés, utilisation de l'argent sale, corruption généralisée, interventions de bandes de malfaiteurs, arrestations et condamnations de dizaines de militants du PADS pour délit d'opinion, crimes, violence et assassinats... (Cf. les N° précédent de « Droits pluriels»). Ces élections ont eu un impact majeur sur la vie politique du pays. Leur dossier est donc toujours d'actualité. Voici quelques exemples non exhaustifs de faits concrets illustrant l'ampleur de la fraude qui s'étale sur l'ensemble du territoire national et s'apparente à un véritable lynchage de la démocratie...

SIDI SLIMANE

A la circonscription N°1, les agents du pouvoir (Knédiri, Hanine et Kafil) interviennent ouvertement en faveur de leur candidat.

Les « Compagnies Mobiles d'Intervention » répriment les protestations des citoyens.

Le Caïd de Fédalate convoque plusieurs citoyens à son bureau pour les intimider : « quiconque ne respectera pas les consignes de vote sera sévèrement sanctionné ».

Aux circonscriptions N°12 et 13, l'achat de voix se pratiquait au grand jour (prix d'une voix : entre 100 et 300 DH). Les représentants des partis d'opposition ont été expulsés des bureaux de vote.

Dans les circonscriptions N°1, 2 et 4, les urnes ont été « enlevées » et tenues au secret. Les procès verbaux ont également disparu. Devant ces faits, les citoyens ont protesté énergiquement. Des voitures appartenant à certains notables ont été brûlées de même que la tente caïdale du candidat de l'administration. Ce dernier a été proclamé vainqueur avant même le dépouillement des votes...

TANGER

La police (section chargée des élections !) interpelle le candidat du

parti de l'Istiqlal M. Saïdi et le séquestre pendant 4 jours. Entre-temps le candidat de l'administration a été proclamé vainqueur.

TETOUAN

A la circonscription de Saniat R'mal, plusieurs citoyens ont été privés de leur cartes d'électeurs. Par ailleurs une femme qui menait la propagande du candidat de l'administration avait en sa possession plusieurs dizaines de cartes d'électeurs qu'elle distribuait à volonté.

A la circonscription de Sidi Mendri, un cortège de voitures transportait des électeurs vers les bureaux de vote sous la protection de la police.

Aux circonscriptions N°1, 12, 13, 14, 15 et 16, une milice crée un climat de terreur et oblige les gens à voter pour le candidat qui l'a commandité.

CASABLANCA

La Préfecture du Hay Hassani proclame son candidat vainqueur avant même le dépouillement des votes. En signe de protestation, les représentants des partis d'opposition quittent la commission local de contrôle des élections. A Aïn Sebâa, un agent d'autorité fait signer les représentants de certains partis des P.V en blanc avant l'opération de vote. Les urnes ont été transfé-

rées à son bureau à la Moukataâ (dépendance de la préfecture) pour « dépouillement ».

Plusieurs P.V. ont été falsifiés par l'administration en faveur de candidats de l'opposition. Rappelons que deux députés (seulement...) de l'USFP ont courageusement refusé la députation truquée en leur faveur.

A la circonscription de Beni Hilal, une bande constituée de trafiquant de drogue a « surveillé » l'opération de vote devant les urnes.

Au bureau de vote N°10, une bande constitué de 5 conseillers municipaux de droite a fait irruption à l'intérieur du bureau de vote pour agresser deux membres de l'opposition qui ont été transporté à l'hôpital.

SETTAT

Une bande encadrée par les agents d'autorités et le candidat Ben Dahbia agresse physiquement des militants de la jeunesse USFP.

SAFI

L'administration et ses collaborateurs encouragent l'utilisation de l'argent sale. Dans la circonscription de Boudhab, les bureaux de vote fonctionnaient un jour avant le jour officiel de vote. Ils accueillait ainsi des électeurs par groupe de

10, transportés par les moyens de la commune.

TEMARA

L'administration menace les citoyens de leur couper l'eau et l'électricité s'ils n'appliquent pas ses directives de vote. Une Mercedes 190 immatriculée 5659-26/2 poursuit un militant de gauche et tente de provoquer un « accident de la circulation ».

ESSAOUIRA

L'administration expulse les représentants du parti de l'Istiqlal des 5 bureaux de vote et contrôle seule toute les opérations du scrutin.

BENI MELLAL

L'administration, et à sa tête le préfet « gère » le scrutin du début à la fin. Des candidats ont mis à sa disposition de l'argent sale se chiffrant en milliards de centimes. Des centres de distribution de cet argent (moyennant vote) ont été érigés dans les quartiers et les rues au vu et au su de tout le monde. Les candidats concernés ont été déclarés élus... □

Sources : « Al Alam » et « Al Ittihad Al Ichiraqui »

LES SOUHAITS DES PATRONS

L'hebdomadaire marocain « La vie économique » et la société Téléstratégie ont mené un sondage auprès des dirigeants des 215 sociétés les plus importantes du Maroc. 90% parmi eux demandent au nouveau premier ministre de maintenir le cap libéral, voir le renforcer...

La réforme prioritaire pour eux est celle de la justice : « Il n'est pas possible d'investir en toute sécurité si les règles du Droits ne sont pas toujours respectées, si la machine judiciaire est lente et si les jugements ne sont pas exécutés ».

En second lieu viennent les dossiers sociaux : lutte contre la pauvreté, chômage, couverture sociale, enseignement... Les patrons sont parfaitement conscients que le bas niveau du pouvoir d'achat ne favorise pas les affaires...

En troisième lieu vient la lutte contre le fléau de la corruption et la « moralisation de la vie publique » de façon générale.

LA CORRUPTION

« Transparency » (organisme international) a procédé, selon les sondages effectués par les instituts spécialisés, à un classement des pays selon leur degré de corruption.

Le Maroc occupe la 37^{ème} place parmi les 52 pays concernés par les sondages. Il est donc parmi le dernier tiers des pays les plus corrompus.

BANQUE MONDIALE FMI ET IFC

Suite à la mission effectuée par ses experts au Maroc, la Banque Mondiale devrait publier un nouveau rapport au courant du prin-

temps. Parmi les problèmes relevés par ces experts :

- La lenteur des procédures douanières impliquant des coûts de transaction et des délais trop élevés.
- le cadre juridique engendrant incertitudes et lenteurs, ainsi que les coûts élevés de l'application des textes.
- le code du travail, toujours gelé et l'absence d'un système de protection sociale adéquat
- les carences de l'éducation, de la formation et le degré élevé d'analphabétisme

Ces constatations recourent celles faites par l'IFC (International Finance Corporation) qui a réalisé une étude comparative concernant 22 régions dans le monde.

A titre indicatif il s'avère que la corruption et la falsification au Maroc est 70% plus importante que dans les pays de l'OCDE.

L'inadéquation de l'infrastructure avec les attentes des hommes d'affaires est plus pesante de 60%.

Par ailleurs, une mission du FMI qui a séjourné au Maroc durant le mois de décembre 1997 a fortement recommandé la maîtrise du déficit budgétaire.

LE SOUS-SOL MAROCAIN BRADE A L'ETRANGER !

Le Bureau de Recherches et de Participation Minières (organisme d'Etat) s'est lancé dans une course effrénée de privatisation des mines marocaines en faveur des investisseurs étrangers. Le rythme moyen de ces opérations atteint une concession par mois !

Le 5 février, une convention de partenariat a été signée avec le groupe canadien « Icelandic Gobs Corporation » pour le gisement aurifère de Tafrent dans

la région de Ouarzazate. Du mois de mars au mois de juin, des appels d'offres seront lancés pour les gisements :

- de polymétallique (Boumadine-province d'Errachidia),
- d'argent (Zgounder - province de Taroudent)
- de coollastonite, minerai utilisé dans la fabrication de la céramique entre autre (Azzeghour-Kalâa-Esraghna).

Dans le domaine de la recherche minière, le BRPM s'apprête à signer des concessions avec les groupes étrangers suivants :

- « Odyssey », groupe canadien qui s'intéresse en particulier aux gisements de cuivre (à Alouss - Ouarzazate),
- « International Vestor Resources », pour la recherche d'amas sulfurés (région de Marrakech),
- « Ennex », groupe canadien qui s'intéresse à la recherche du zinc.

L'ensemble de ces offres est accompagné de facilités fiscales et autres avantages et incitations à l'investissement

Si la carte du sous-sol marocain n'est connue que partiellement, il est de notoriété publique que ce sous-sol est très riche. Pour des raisons inconnues (probablement liées à des questions de protection des marchés internationaux imposée aux pays dépendants), les gisements miniers n'ont été ni sérieusement recherchés et répertoriés, ni exploités de façon efficace durant plus de 40 années d'indépendance.

Voici venu le moment de les brader aux étrangers dans le cadre des privatisations, intégration dans le système néo-libéral et autres dispositions post néocoloniales...

Source :

« La vie économique ».

13^{ème} Congrès del'Istiqlal : « LA DEMOCRATIE D'ABORD ! »

Tel a été le slogan du 13^{ème} Congrès général du parti de l'Istiqlal (20, 21 et 22 février 1998).

Les dispositions prises au niveau de la structure du parti sont dignes d'intérêt. Rajeunissement et démocratie interne ont occupé une place importante dans les préoccupations des congressistes. Par ailleurs, le Congrès a confirmé « l'option démocratique en tant que voie pour l'édification d'un Etat de droit ».

Parmi les dispositions remarquées décidées au niveau de la vie interne du parti :

- la création d'un « Conseil de la présidence » regroupant les figures historiques du parti. Ils ne joueront plus un rôle exécutif au sein de la direction du parti, mais un rôle de conseil auprès de cette dernière.

- Le secrétaire général est élu pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois. Dorénavant, le secrétaire général est élu par le Conseil national, ce qui met fin à la pratique du plébiscite par les congressistes et le mythe du secrétaire général « sauveur et héros »...

- Rajeunissement des instances du parti, les 2/3 des congressistes ayant moins de 35 ans. Par ailleurs, 3 femmes (sur 18) ont fait leur entrée dans le comité exécutif.

En appliquant ces dispositions avec rigueur, le parti de l'Istiqlal s'ouvrira la voie de la modernisation et de la démocratisation de ses structures et de sa vie interne. Un exemple à méditer...

L'ETAT DE DROIT

Au niveau de l'orientation générale, le Congrès a mis l'accent particulièrement sur :

- La nécessité de l'édification d'un Etat de droit et d'institutions crédibles et dignes de la confiance du peuple marocain dans la mesure où elles expriment sa volonté et ses choix libres.

- La séparation des pouvoirs et la fin de l'hégémonie de l'exécutif sur les institutions constitutionnelles et l'ensemble de la vie publique.

- La création d'une haute instance constitutionnelle indépendante pour contrôler les élections et veiller à leur aspect libre et honnête.

- L'égalité devant la loi entre citoyens, hommes et femmes, ainsi que le respect des conventions internationales signées par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme

- La réforme de l'administration et son épuration du fléau de la corruption....



ARRESTATION DE PLUS DE 500 DIPLOMES CHOMEURS

Selon l'Association Nationale de Diplômés chômeurs au Maroc, plus de 500 diplômés chômeurs ont été arrêtés et déferés devant les tribunaux à Marrakech, Khouribga, El Hajeb, Safi, Jérada... Ils sont accusés d'« atteinte à l'ordre public » suite aux différentes actions et démarches qu'ils mènent pour l'obtention de leur droit au travail stipulé par la constitution. L'Association informe que son Conseil national s'est tenu à Kétitra le 10/01/1998. Il a décidé une mobilisation générale de toutes les sections de l'association, l'organisation d'une manifestation centrale à Rabat le 25 mars, ainsi que l'organisation d'une campagne médiatique pour dénoncer toutes les formes de répression dont les diplômés chômeurs sont la victime. L'Association « lance un appel aux organisations démocratiques, aux syndicats, aux associations des droits de l'homme et à tous les épris de liberté et de

démocratie » pour la soutenir moralement et matériellement. Dont avis...

N° de Fax de l'Association : 212/7/72.63.13 ☐

LES MILITANTS DU P.A.D.S. POURSUIVIS POUR DELIT D'OPINION

Durant la campagne électorale, plus de 160 militants du P.A.D.S. (Parti de l'Avant-garde Démocratique et Socialiste) ont été arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prisons. Leur seul crime : exprimer une opinion contraire à celle du pouvoir et appeler au boycott des élections selon la prise de position du parti. Ils ont été poursuivis sur la base d'un article du code des élections (fabriqué pour la circonstance) et qui interdit « l'appel à l'abstention de vote » !... Ils comparaissent de nouveau devant les tribunaux en appel. Rappelons que le dirigeant syndicaliste et militant du PADS Abdellah Mounacir a été enlevé et assassiné au cours de cette même campagne. Malgré les pressions et les intimidations qu'elle subit, sa famille confirme que c'est bien la police secrète qui a assassiné son fils. ☐

DROITS PLURIELS - Bulletin mensuel - Edité et imprimé par le Centre Marocain pour la Coopération et les Droits de l'Homme ◆ Association loi 1901 ◆ Dépôt légal : 9/01/1998 ◆ N° INSS en cours
Président du C.M.C.D.H et directeur de la publication : Abdelghani BOUSTA
Correspondance : C.M.C.D.H. - Maison des associations - 37, avenue de la résistance 93100 MONTREUIL
Prix : 8 FF ◆ Abonnement ordinaire : 100 FF ◆ Abonnement de soutien : 150 FF et plus

Valeurs sacrés et ministères de souveraineté

(Suite de la page1) Bref, le nouveau gouvernement est là. Il a été composé d'un amalgame comprenant des partis réputés de gauche (USFP, PPS, FFD et PDS) représentés par 12 ministres, le parti de l'Istiqlal (centre) qui reçoit 6 portefeuilles, et la droite (RNI, MNP et les « indépendants ») représenté par 14 ministres. Droite, socialistes, nationalistes, anciens marxistes : pêle-mêle...

Les ministères ayant trait à la souveraineté : défense, intérieur, relations extérieures, justice et affaires islamiques, demeurent une chasse gardée du Makhzen (pouvoir central féodal). Selon la thèse officielle, ces ministères font partie des « valeurs sacrées ». Leurs détenteurs n'appartiennent à aucun parti politique et sont désignés directement par le Roi. Ce dernier détient, selon la constitution, la légitimité ainsi que les pouvoirs législatif, exécutif et même divin. Dans son discours à l'occasion de l'investiture du nouveau gouvernement, il a pris soin de rappeler que cette constitution a été votée à l'unanimité des partis représentés au parlement et au gouvernement ⁽¹⁾. Soulignant que « l'alternance » entre dans le cadre d'une « logique avec soi-même », il a rappelé que le gouvernement siège sous « sa responsabilité et son affection ».

Voilà donc le cadre général dans lequel intervient « l'alternance »: celui d'une constitution qui légitime et légalise le pouvoir absolu, d'un scrutin décrié par tous les partis politiques comme truqué et d'un « gouvernement amalgame » reflétant ces contradictions et tant d'autres...

Cependant, la nomination du premier secrétaire de l'USFP en tant que premier ministre a soulevé chez les démocrates et dans la population en général des réactions mitigées :

Refus de principe, espoir ou scepticisme?

- Rejet de principe : la responsabilité du gouvernement dans un tel cadre, sans programme électoral, est une hérésie au regard des principes de base de la démocratie. C'est un acte d'allégeance en même temps qu'une caution apportée au pouvoir absolu et au scrutin truqué.

- Scepticisme : « les ministrables sont tous pareils et parfaitement interchangeables ; rien ne changera, ni dans les fondements de la vie publique, ni dans la vie quotidienne »... Les militants de l'USFP eux mêmes s'interrogent. De quels rapports de force disposons-nous pour peser en direction des réformes nécessaires, après avoir gelé syndicats, mouvement des jeunes et mobilisation des citoyens concernés ? Et s'il fallait accepter un tel cadre constitutionnel et de tels choix politiques en procédant simplement à un changement d'équipe, que ne l'avons-nous fait depuis l'indépendance ? Le régime a toujours offert cette possibilité pour récupérer le mouvement démocratique et socialiste ou du moins ses élites. Pourquoi tant de martyrs, de détenus politiques, d'exilés et de familles déchirées ? Ils ont tous consentis ces sacrifices sur la base de l'ancien programme du nouveau premier ministre...

- Enthousiasme plus ou moins intéressé : La conjoncture a changé. Soyons modernes et acceptons de travailler de l'intérieur du régime. Nous réaliserons ainsi des acquis et des avancées démocratiques.

Lucidité et objectivité

Pour notre part, nous pensons que les verrouillages économiques, sociaux, constitutionnels et institutionnels mis en place par le régime comme préalables à « l'alternance » ⁽²⁾ laissent très peu de marge de manoeuvre au nouveau premier ministre. Enseignement, chômage, logement, santé, pouvoir d'achat, liberté, justice, égalité devant le droit... constituent les préoccupations au quotidien de la majorité de la population qui vit les effets de l'exclusion engendrés par la politique en cours depuis l'indépendance **(suite page 6)**.

⁽¹⁾ A l'exception de l'O.A.D.P. qui a appelé à l'abstention.

⁽²⁾ Voir les numéros précédents de Droits pluriels.

**Quels
moyens
pour un
immense
chantier ?**

(Suite de la page 5). La faillite du système de l'enseignement pèse sur l'avenir de plusieurs générations de jeunes voués au chômage. Plus d'un marocain sur deux est analphabète. Moins de la moitié des enfants de 7 à 12 ans sont scolarisés. Huit demandeurs d'emploi sur dix sont des jeunes. L'appareil judiciaire consacre l'inégalité devant la loi, aussi bien entre marocains qu'avec les étrangers... La corruption de l'administration est profonde, ancrée dans les moeurs et élevé au rang de système de gouvernement. Les inégalités sociales sont criantes. Quelques dizaines de familles vivent dans le luxe étalé et la majorité lutte laborieusement pour la survie. La dette extérieure reste galopante et le budget, dans l'état actuel des choses, ne peut être utilisé pour relancer l'économie et résoudre les problèmes sociaux posés de façon crucial.

De quelle marge de manoeuvre dispose le premier ministre pour résoudre ces problèmes. Les ministères de souveraineté (intérieur, justice, défense, affaires islamiques et relations extérieures) étant du ressort exclusif du palais, le nouveau premier ministre était attendu sur le plan des réformes sociales. Comment va-t-il les mener sans rapport de force ni moyens matériels? Sans compter que les ministères concernés (droits de l'Homme, enseignement, santé, fonction publique...) n'ont pas été attribués à l'USFP (parti du premier ministre) mais au RNI, parti de l'Istiqlal, PPS et PSD (droite, centre, et ex-marxistes) !...

**Et la
démocratie
interne ?**

Par ailleurs, la façon avec laquelle M. Youssofi a collaboré à l'avènement de cette « alternance » en dit long sur sa pratique « démocratique ». En effet, il a bien accepté la fraude électorale qui a placé son parti à la tête du scrutin pour justifier une « alternance » décidée par avance dans le cadre d'une carte politique prédéterminée comme tout le monde a pu le constater. Deux membres de son propre parti ont dénoncé cette fraude qui les a désignés députés alors que le dépouillement des voix auquel ils ont assisté donnait leurs adversaires vainqueurs !... Ils ont courageusement et publiquement refusé la députation et décliné l'offre de sièges truqués en leur faveur.

Le premier secrétaire de l'USFP a bien pris le soin de geler les instances du parti (Congrès national et Comité Central) et de les tenir à l'écart des tractations qu'il menait en vase clos avec le régime. Ce n'est qu'après sa désignation qu'il a convoqué le C.C. pour le mettre devant le fait accompli. Reproduisant les mêmes schémas makhzéliens du pouvoir, il imposa la pensée unique et réprima sans hésiter toute opinion contrariant ses choix. « An-nachra », journal de la Jeunesse du parti connue pour ses positions démocratiques conséquentes a été interdit de parution. Les positions de la Jeunesse pourtant élaborées par des instances responsables n'ont pas eu droit de cité.

**Un
programme
négocié en
secret**

M. Youssofi a veillé à ce qu'aucun programme électoral ne soit présenté ni au parti, ni aux électeurs qui se sont d'ailleurs massivement abstenus lors du scrutin. Peut-on ensuite solliciter la mobilisation des militants et des électeurs pour les faire adhérer à un projet qu'ils ne connaissent pas ? Un proverbe marocain dit que « celui qui ne possède pas la chose ne peut la donner »... Comment le premier ministre pourra-t-il mener des réformes démocratiques dans le pays quand il transgresse la démocratie interne vis-à-vis de son propre bureau politique, son Comité Central et l'ensemble de ses militants ? Pire encore, des fuites plus ou moins organisées dans la presse marocaine nous apprennent qu'en réalité le premier ministre dispose bel et bien d'un programme de gouvernement. Une commission secrète y a travaillé depuis longtemps avec la collaboration active des anciens ministres et de l'organisation patronale CGEM. Ce programme a été négocié dans le plus grand secret avec le régime et les milieux d'affaires. L'intégration dans le marché international en est l'ossature principale et le choix néolibéral passe pour une évidence unanimement admise.

**Jugeons
sur pièce**

L'ensemble du cadre tracé à « l'alternance » et la démarche spécifique du premier ministre nous laissent sceptiques en tant que démocrates. Mais il va de soit que toute avancée qui améliore concrètement la situation des droits de l'Homme, des disparus, des détenus, ou de la vie quotidienne du citoyen devrait être appréciée à sa juste valeur, avec lucidité, sans complaisance ni préjugé ou procès d'intention. Nous jugeons sur pièce...